



Editorial

Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Septembre-Octobre 2010 - n°22

À chaque rentrée scolaire, les élèves des écoles attendent d'une nouvelle année scolaire des nouveautés. Et vous êtes plus d'un à nous avoir demandé les changements futurs au Prieuré.

Tout d'abord, si les sœurs de la FSSPX ont connu des mutations avec le départ de la supérieure, sœur Marie-Claire, l'arrivée de sa remplaçante, sœur Maria de San-José, et celle supplémentaire en la personne de sœur Marie Blandine, le corps sacerdotal, quant à lui, demeure cette année inchangé et stable... une nouveauté bienvenue m'a-t-on dit ! Stabilité... avec tout de même l'aumônier de Saint-Macaire qui résidera sur le Prieuré, et cela dès que nous aurons pu finir les travaux dont les délais sont toujours plus longs qu'envisagés (permis de construire pour la création de deux chambres dans le garage, délai d'instruction du dit permis, appels d'offres auprès des entreprises, mise en œuvre du chantier... sans compter les fonds qui manquent toujours). Mais, espérons pour le milieu du mois d'octobre, le changement pourra se faire. Cette décision de nos supérieurs d'affecter M. l'abbé Léon au Prieuré de Bruges, et par voie de conséquence d'acheter cette maison pour les sœurs, est conforme aux Statuts de la FSSPX qui demandent que les prêtres puissent vivre en communauté. Aussi nous comptons sur votre soutien pour mener à bien ce beau projet.

Au-delà du matériel et des hommes, instruments de la Providence divine pour réaliser ses œuvres, la stabilité est nécessaire pour ancrer toujours plus profondément les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité dans nos toutes vies. Aussi continuerons-nous paisiblement sur les traces du passé, tout en instituant quelques activités supplémentaires :

1° Au Seigneur tout honneur ! Aussi, un **Salut du TSS** sera programmé **chaque jeudi** à NDBC à 18h00 (17h55 au mois d'Octobre pour l'Office du Rosaire).

2° Nous organiserons également une récolle-trimestrielle pour les **membres du Tiers-Ordre** de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, à laquelle pourront se joindre s'ils le désirent, les autres membres des Tiers-Ordres amis. La première récolle aura lieu au Prieuré le **samedi 16 octobre** de 10h00 à 16h00 avec deux conférences, un Salut du T.S.S. et un repas tiré du sac.

3° Il y a quelques années sur Bordeaux, les Cercles de Tradition marchaient bien. Aussi, voudrions-nous en recréer un qui sera un **Cercle de familles**, organisé par M. et M^{me} Pancrace Malherbe avec le concours d'un prêtre à chaque fois. Pour ne pas alourdir les charges qui reposent sur les épaules des uns et des autres, ce Cercle se réunira seulement une fois par mois. Il traitera de questions de doctrines touchant, mais pas exclusivement, les questions familiales, ou encore d'éducation. Le but recherché est clairement un but de formation, d'amitié, et pour reprendre la formule de Pie XII qu'a inscrit en première page de son bulletin le Mouvement Catholique des Familles, MCF : « **Unir les familles en un front solide.** » La première réunion aura lieu le jeudi 14 octobre.

4° **L'apostolat sur Saint-Macaire** : Les prêtres s'y rendront pour l'aumônerie des deux Ecoles et l'apostolat auprès des fidèles selon une régularité et un calendrier bien établis : Samedi, Dimanche, lundi matin : prêtre à tour de rôle ; mardi et mercredi : M. l'abbé Verdet et M. l'abbé Serres-Ponthieu ; jeudi et vendredi : M. l'abbé Léon. Le samedi, particulièrement, les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions selon des horaires à déterminer, la visite aux malades, etc., sans oublier non plus le fameux Cercle mensuel de Saint-Macaire.

5° **La reprise des catéchismes** : Ils reprendront à partir du mercredi 15 septembre prochain avec la nouvelle édition du Catéchisme publié par Saint-Pie X en 1913 qui devient à partir de cette rentrée le catéchisme officiel du District de France.

Récemment, le Pape Benoît XVI a loué ce catéchisme en ces termes le 18 août dernier :

"Depuis les années où il était curé, il avait rédigé lui-même un catéchisme et au cours de son épiscopat à Mantoue, il avait travaillé afin que l'on parvienne à un catéchisme unique, sinon universel, tout au moins italien. (...) En tant que Souverain Pontife, il prépara un texte de doctrine chrétienne pour le diocèse de Rome, qui fut diffusé par la suite dans toute l'Italie et dans le monde. Ce catéchisme, appelé "de Pie X", a été pour de nombreuses personnes un guide sûr pour apprendre les vérités de la foi en raison de son langage simple, clair et précis et de sa présentation concrète." Le pape ajouta : « *Fidèle à la tâche de confirmer ses frères dans la foi, saint Pie X, face à certaines tendances qui se manifestèrent dans le domaine théologique à la fin du XIX^e siècle et aux débuts du XX^e siècle, intervint avec décision, condamnant le « Modernisme », pour défendre les fidèles de conceptions erronées et promouvoir un approfondissement scientifique de la Révélation, en harmonie avec la Tradition de l'Eglise.* » Malheureusement, ce modernisme théologique continue encore à sévir dans l'Eglise, même s'il a changé de visage ! Puisse ce catéchisme de saint Pie X ancrer dans les âmes la foi catholique et les aider par le fait même à lutter contre les erreurs modernes.

Abbé Verdet, Prieur



Au détour du Prieuré

☒ **Samedi 26 juin**, les sœurs partent pour Ecône avec quelques enfants de la Croisade eucharistique qui participeront ainsi aux cérémonies du centenaire du Décret de saint Pie X sur la communion précocée.

☒ **Dimanche 27 juin** : A Vérac, après la messe, M. l'abbé de Lestrangle donna la bénédiction aux enfants, qui fut suivie d'un bon repas paroissial tiré du sac... et, bien sûr, d'une partie de "balle au pied".

☒ **Lundi 28 juin**, se sont au tour des prêtres du Prieuré de se rendre à Ecône après le service des messes dominicales. Deux séminaristes de notre Prieuré sont en effet ordonnés prêtres (MM. les abbés Thierry Roy et Louis-Edouard Meugniot), et un autre diacre, M. l'abbé Amaury Graff.



☒ **Dimanche 4 juillet**, M. l'abbé Roy célèbre une première messe solennelle en notre chapelle de NDBC. En cette semaine, M. l'abbé de Lestrangle commence la série de camps des louveteaux, des louvettes, et qui seront suivis à partir du 11 juillet de ceux des guides et scouts du Groupe Henri de la Rochejacquelin.

☒ **Dimanche 11 juillet**, après la messe célébrée à Vérac et des confessions à NDBC, M. l'abbé Verdet se rend près du pont de Millau pour le camp des Louveteaux et scouts marins. Il y restera une semaine :

Saint Georges de Luzençon, petite ville située à une dizaine de kilomètres de Millau en Aveyron, est aussi la commune sur laquelle les scouts de la troupe Saint



Gildas, Saint-Elme, ainsi que les louveteaux, jeannettes et guides commencèrent leur camp en cette première moitié du mois de juillet (en tout quelques 120 enfants). Ils furent magnifiquement accueillis sur la propriété de M. le Comte Du Bourg de Luzençon qui ne compte pas moins de 300 hectares. Après quelques installations précaires, les activités de camps s'enchaînèrent sans soucis : grand jeu, olympiades, "concours cuisine", raids d'exploration ou de classes, veillées, tout cela rythmé par les prières du matin et du soir et la messe quasi quotidienne. Nous avons d'ailleurs eu la grâce d'avoir une première messe célébrée par M. l'abbé Perron au cours de la première semaine du camp. Leur semaine de camp écoulée, cinq sizainiers louveteaux furent admis à monter à la troupe des « grands » scouts pour la rentrée prochaine. Les scouts quant à eux, après deux semaines en Aveyron, terminèrent leur camp au prieuré de Fabrègues, près de Montpellier, d'où ils purent faire du bateau et visiter le sémaphore de Sète...

☒ **Mercredi 14 juillet** : Arrivée de sœur Marie-Blandine qui vient prendre un poste « à mi-temps ». Outre une charge d'institutrice, elle s'occupera également de la refonte du catéchisme par correspondance, pour le mettre au diapason de la progression du catéchisme de Saint-Pie X qui devient, à partir de la rentrée scolaire de septembre, le catéchisme officiel du District de France.

☒ **Samedi 17 juillet**, c'est au tour de M. l'abbé Meugniot de célébrer une première messe solennelle en la chapelle Sainte Colombe de Saintes.

☒ **Mercredi 21 juillet**, départ de sœur Marie-Claire qui se rend dans son nouveau poste en Allemagne au noviciat des sœurs de la Fraternité de langue allemande, à Coffinguën. Nous profitons de cette rubrique pour la remercier de son grand dévouement au sein de notre Prieuré pendant ces 6 années passées.

☒ **Dimanche 25 juillet**, M. l'abbé Meugniot célèbre une messe première chantée à NDBC. M. l'abbé Briols lui sert de prêtre assistant et de prédicateur.

☒ **Mardi 3 août**, arrivée dans la soirée, au Prieuré, de sœur Maria de San-José qui assurera la charge de Supérieure de la communauté des sœurs.

☒ **Jedi 5 août**, M. le Prieur célèbre à Vérac les obsèques de l'amiral Marcel Wolff, qui fut Major général de la Marine vers 1975 et ensuite Président des Anciens de l'Ecole Navale (1979-1984).

☒ **Dimanche 15 août** au soir, après la dernière messe de la journée, nos fidèles se pressent au Prieuré pour suivre la procession en l'honneur de Notre-Dame en son assumption, pendant laquelle nous renouvelons le vœu de Louis XIII.

☒ **Dimanche 22 août**, bien que ce ne soit pas le 1^{er} ou le 2^e du mois, la messe est célébrée à Notre-Dame des Prés dans une église pour une fois bien pleine. Après la messe, M. l'abbé Verdet bénit les nombreuses voitures présentes pour l'occasion, dont une voiture de collection.

10h45 : Les fidèles arrivent par vagues régulières et prennent place, les uns après les autres, dans l'église toutes portes ouvertes pour les accueillir.

Les nouveaux venus reçoivent tous un livret de messe et l'église se remplit vite. Une voiture de collection et une moto ancienne se font remarquer par leur arrivée ponctuelle et leur éclat. Une bicyclette est aussi au rendez-vous.

11h00 : L'église est pleine, toutes les places sont occupées, quelques fidèles suivent même la messe de l'extérieur. Les nouveaux venus, au prorata d'un tiers de l'assistance, avaient répondu à l'appel de la publicité faite en vue de cet événement.

M. l'abbé Verdet célébrait la messe et son sermon sur l'esprit de reconnaissance (savoir dire « merci ») et la vie de saint Christophe, patron des voyageurs, capta la plus vive attention de l'assistance !

12h15 : Après la messe, M. l'abbé procéda à la bénédiction des voitures, une par une, celles-ci ayant été soigneusement rangées pour permettre cette bénédiction bien ordonnée. La voiture de collection attirait tous les regards (Peugeot d'avant la guerre de 40) et leurs occupants se dirent très heureux de la ferveur de la messe et de l'atmosphère chaleureuse qui suivit.

Des boissons, dont une décoction, genre punch, bien adaptée à notre journée puisqu'elle portait le nom de « bicyclette », désaltèrent ceux qui avaient « grand soif » par cette chaude journée ensoleillée. Le stand de vente de porte-clefs de saint Christophe, d'images et de dizainiers, ne désemplit pas. La journée était organisée au profit de la restauration de l'église.

(Suite page 3)

Il faut dire aussi qu'une neuvaine à saint Joseph pour le succès de cette journée avait été entreprise... et celle-ci fut un succès. Merci, saint Joseph, de nous avoir aidés dans la réussite de cette manifestation et merci aussi du fond du cœur à tous ceux qui y ont collaboré.

Le journal **Sud-Ouest** donna également un compte-rendu de cette journée que nous vous livrons ici :

La voiture roule pour l'église traditionaliste

Une bénédiction était organisée à la sortie d'une messe célébrée hier par un abbé de la Fraternité Pie X. Les bénéfices iront... à la restauration de l'église.

On a beau guetter la ribambelle de têtes blondes à la sortie de la messe, elle ne viendra pas. Hier midi, sur le parvis de Notre-Dame-des-Prés, là-haut dans la campagne de Leyritz-Moncassin, accommoder la parfaite famille traditionaliste à l'idée qu'on s'en fait était une cause perdue.

C'est pourtant bien une messe en latin qu'y célébrait un abbé bordelais de la Fraternité Saint Pie X, rabibochée depuis peu avec le Vatican. Un office d'autant plus particulier qu'il s'agissait pour la première fois de bénir les voitures des fidèles, chacun étant invité à porter son obole à la restauration de l'église.

Et les 120 chaises étant toutes occupées, on s'agenouillait jusque sur le parvis. « Il y a des touristes, des gens qui viennent pour la première fois. On ne les connaissait pas... », salue Rosalie de Mérode, présidente tout sourire de l'association pour la sauvegarde de Notre-Dame-des-Prés.

Au-delà du cercle de fidèles, ceux qui œuvrent en cet endroit depuis bien-

tôt quinze ans, ainsi donc trouvait-on une poignée de familles en villégiature et des couples de tous âges. « On est du Mas-d'Agenais, on a trouvé le tract... On avait la moto, on est croyant, c'était l'occasion », dit Pascal, venu avec son épouse sur la foi d'un prospectus. « On ne savait pas que c'était traditionaliste. Les gens étaient à genoux, des femmes portaient un châle. C'est étonnant. » « Faisons-la connaître ! »

Abandonnée aux ronces depuis le début du XXe siècle, l'église a trouvé une seconde jeunesse depuis 1996. Une association se forme alors autour de Bernard Lefebvre, premier soutien de Notre-Dame-des-Prés. Elle obtient de la commune propriétaire des murs un bail de 75 ans moyennant un loyer annuel... d'1 franc de l'époque. « Ça fait 15 centimes d'euros. On envoie un chèque tous les cinq ans... ». Au gré des donations, « beaucoup de choses ont été faites par nous-mêmes ! », continue Rosalie de Mérode. Reste notamment à en consolider les contreforts et enduire les murs intérieurs. L'idée est venue à l'association d'organiser une « grande bénédiction des voitures » : « Faisons-la connaître de façon belle et honorable », continue Rosalie de Mérode, elle qui a pensé à tout, veillant à faire passer les traductions françaises des évangiles lus par le prêtre.

Ne voir aucun paradoxe dans l'entreprise de bénédiction du jour, assurent les tenants du culte catholique traditionnel : « Saint Christophe est le patron des voyageurs... Il nous arrive tous ces accidents de la route... ça n'est absolument pas contradictoire. » « La tradition n'a jamais été secte ou vase clos. Il ne s'agit pas de faire de

(Suite page 4)



Le petit mot du soir

Septembre ! Le mois des rentrées. Nous songeons enfants, éducation... Quelle importance de ne pas laisser de côté cette question de l'éducation dès le plus jeune âge. Voilà un conseil apporté par un prêtre qui a beaucoup œuvré dans les écoles, aux parents des jeunes enfants pour les guider, les faire progresser dans leurs efforts :

Comme il est important ce petit mot du soir que Papa ou Maman vient faire auprès du lit de l'enfant avant qu'il s'endorme ! Combien de maux, de chagrins cachés, de fautes parfois même, seront avoués par l'enfant avant de s'endormir paisiblement, réconcilié avec son entourage et pacifié en Dieu par les paroles de ses parents. Que de leçons de vie seront tirées jour après jour, que de bonnes résolutions seront prises au moment de s'endormir, meilleur gage d'une nuit calme et d'un repos réparateur pour une âme pacifiée.

C'est un moyen puissant d'éducation pour les parents et il serait dommage de le négliger... Précisons un peu en quoi il consiste. Je crois pouvoir dire que la grande règle de ce petit mot du soir est, pour les parents, de tenir la place du Bon Dieu ... ou de la conscience ... ou de l'ange gardien. Le but est d'obtenir une ouverture du cœur de l'enfant pour lui donner l'occasion de se confier, de remettre son âme à l'endroit avant de s'endormir. Même si plusieurs enfants dorment dans la même chambre, chaque petit mot doit être individuel, personnalisé pour chacun d'entre eux : chacun des enfants doit sentir qu'à ce moment privilégié, il dispose de papa ou maman pour lui tout seul. Il ne peut être alors question de punir pour les aveux reçus : les parents remplissent alors la fonction de directeur de conscience : le but n'est pas de punir mais de rectifier la volonté par un regret, une bonne résolution pour le lendemain... Dans les cas de fautes plus graves que l'enfant ne veut pas regretter, une sanction reste possible : la privation du baiser ou de la bénédiction avant de dormir avec la tristesse affichée du père ou de la mère. C'est alors souvent l'occasion pour l'enfant de rentrer en lui-même et de se juger bien plus sévèrement que ses parents ne l'auraient fait. Mais normalement le petit mot du soir est un moment privilégié où l'on obtient le meilleur de l'âme de l'enfant.

Une fois l'enfant au lit, et juste avant l'extinction des feux, le père ou la mère s'approche et vient faire le bilan de la journée. Une ou deux questions suffisent : « Alors, N..., comment s'est passée ta journée ? Tout va bien ? » Si l'on veut, il est toujours possible d'orienter ensuite la discussion sur un point à traiter avec l'enfant, mais tout cela reste sur le mode de confiance. On obtient généralement une grande confiance et on dispose ainsi d'un levier puissant pour mouvoir la bonne volonté de l'enfant. L'efficacité et l'importance de ce moyen sont tels que les parents qui en ont conscience n'hésiteront jamais à laisser à leurs invités d'un soir pour « le coucher des enfants ». Il leur suffit de se relayer pour ne pas manquer à l'hospitalité et assurer cette tâche importante sans abandonner leurs invités.

Que dites-vous ? Vous n'avez jamais entendu parler de ce petit mot du soir ? Commencez ! N'ayez pas peur : vous serez surpris des résultats !!

Abbé Jean-Baptiste Frament

(Suite de notre 5^e entretien)

« Entrez par la porte étroite ; car large est la porte, et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle. Qu'étriquée est la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il y en a peu qui la trouvent ! » (Matth. 7, 13-14)

La vie... et il y en a peu qui la trouvent !

La vie ? C'est encore celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ : "Je suis **la résurrection et la vie** ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais." (Joan. 11, 25-26) Croyez-vous cela, mon cher Théodore ? Croyez-vous que cette vie éternelle vous la trouverez dans « la volonté de Dieu dans le règlement de [votre] vie, en vue de [votre] salut... » [1] ? Car "en Lui [est] la vie, et la vie [est] la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres..." Serez-vous, mon cher Théodore, avec "les ténèbres [qui] ne l'ont pas saisie" (Joan. 1, 4-5) ? En aucune manière. Au contraire : "Mes brebis écoutent ma voix, et je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main." (Joan. 10, 27-28) Telle est la béatitude à laquelle vous aspirez, mon cher Théodore, lorsque vous « répand[ez] des larmes qui [vous] portent à l'amour de son Seigneur [votre] âme touchée - du regret, de la douleur de [vos] péchés, - de la Passion de Jésus-Christ, notre Seigneur, - de toute autre considération qui se rapporte directement à son service et à sa louange. » [316] Vous pouvez, mon cher Théodore, vous écrier : "Bienheureux le peuple qui a le Seigneur pour son

Dieu." (Ps. 143, 15)

Or cette consécration est décrite dans les annotations 14 à 17 : sans faire « aucune promesse, ni vœu indiscret et précipité » [14], il faut « laisser agir immédiatement le Créateur avec la créature (c'est-à-dire vous-même), et la créature avec son Créateur et Seigneur » pour que « le Créateur et Seigneur se communique lui-même à [votre] âme qui est toute à Lui, l'attirant à son amour et à sa louange, et la disposant à suivre la voie dans laquelle [vous] pourr[ez] mieux Le servir par la suite » [15], qui est « uniquement le service, l'honneur et la gloire de sa divine Majesté » [16], toujours sous le conseil de *celui qui donne les exercices* [17].

Mais "il y en a peu qui [connaissent même] cette vie". "Les ténèbres ne l'ont pas saisie... et le monde ne l'a pas connu... et les siens ne l'ont pas reçu." (Joan. 1, 5, 10 & 11) "Je les ai rachetés, dit le Seigneur, et ils ont préféré des mensonges contre Moi." (Os. 7, 13) "L'iniquité sort comme de leur graisse ; ils se sont abandonnés aux passions de leur cœur. Leurs pensées et leurs paroles n'ont été que malice ; ils ont proféré hautement l'iniquité. Ils ont ouvert leur bouche contre le ciel, et leur langue a parcouru la terre. Aussi l'orgueil les a-t-il saisis ; ils sont couverts de leur iniquité et de leur impiété." (Ps. 72, 6-9)

C'est pourquoi, mon cher Théodore, recherchez ardemment « toute augmentation d'espérance, de foi et de charité, toute joie intérieure qui appelle et attire [votre] âme aux choses célestes et au soin de [votre] salut, tranquillisant et pacifiant [votre] âme dans [votre] Créateur et Seigneur. » [316] Que votre « Créateur entre dans [votre]

âme... et y excite des mouvements intérieurs qui [vous] attirent tout entier à l'amour de sa divine Majesté. » [330] Sachant que votre « bon ange a toujours en vue le profit de [votre] âme, qu'il désire voir croître en grâce et monter de vertu en vertu (ascendat *de bono ad melius*). » [331] (Ps. 83, 8) ne lui résistez pas, mais laissez-lui « répandre la véritable allégresse et la vraie joie spirituelle », qu'il en bannisse « la tristesse et le trouble que l'ennemi s'efforce d'y introduire. » [329]

Après ces quelques explications, j'espère que vous comprendrez mieux, mon cher Théodore, cette première définition de saint Ignace de Loyola :

1. Première Annotation.

Par ce mot *Exercices spirituels*, on entend toute manière d'examiner sa conscience, de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement, et les autres opérations spirituelles dont nous parlerons dans la suite.

En effet, comme se promener, marcher, courir sont des exercices corporels, de même les différents modes de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées et, après s'en être défait, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie, en vue de son salut, s'appellent les Exercices spirituels.

"Le cœur de l'homme prépare sa voie, mais c'est le Seigneur qui dirige ses pas." (Prov. 16, 9)

(Suite au prochain numéro)

Abbé Jean-Pierre Putois

(Suite de la page 3)

l'ouverture ou de l'entrisme, il s'agit de vivre en toute simplicité », défend Hubert, bénévole de l'association.

Appelé à bénir les autos, l'abbé Verdet s'est plié de bonne grâce. « Ça s'est toujours fait dans les campagnes... Ça dépend des lieux, des régions, de la persuasion des fidèles qui le demandaient ou pas. » L'Eglise ne s'y est plus attelée, voilà les traditionalistes qui se l'approprient. « *Qui le maintient* », rectifie l'abbé Verdet. (Par Daniel Bozec - Sud-Ouest du 23/08/2010).

☒ **Lundi 23 août**, les abbés Putois, Serres-Ponthieu et de Lestrangé suivent cette semaine leur retraite sacerdotale annuelle à N.D. du Pointet.

☒ **Dimanche 29 août** : Grande affluence de



prêtres et de fidèles en la chapelle Saint-Martin de Saint-Hilaire de Villefranche, dans les Charentes) pour célébrer le jubilé sacerdotal des 50 années de sacerdoce de M. le Chanoine Bertrand. Étaient présents . M. l'abbé de Cacqueray, M. l'abbé

Loïc Duverger, nouveau supérieur du District de l'Afrique, M. l'abbé Verdet, doyen de la région, M. l'abbé Pivert, des dominicains d'Avrillé, prêtre et frère de la Fraternité de la Transfiguration, etc. Après la cérémonie, un grand repas était servi dans une salle municipale magnifiquement décorée. Toutes nos prières au jubilaire.

☒ **Lundi 30 août** : Pré-rentrée des institutrices à l'École Saint-Georges, qui, toute cette semaine, vont préparer la nouvelle année scolaire, avec, ce mardi, une récollection prêchée le matin par M. l'abbé Verdet, et une visite de l'exposition du 400^e anniversaire de la fondation du carmel de Talence.

Les réseaux sociaux (Facebook, etc...)

Cet article résume celui de M. l'Abbé Claude Pellouchoud paru dans le bulletin n°65 *Le Rocher c'est le Christ* au sujet du récent ouvrage : *Facebook : mes amis, mes amours... des emmerdes ! La vérité sur les réseaux sociaux*, Olivier Levard et Delphine Soulas, Michalon Editions, février 2010, 192 pages, 16 €.

L'origine des réseaux sociaux

Le trombinoscope, en anglais *The Facebook*, date de 2004. Fondé par Mark Zuckerberg, alors âgé de 19 ans, et deux autres étudiants de l'université d'Harvard, pour rester en contact avec leurs amis. Le site fut conçu pour remplacer la version papier du lien entre étudiants des universités américaines et leur permettre d'y décliner leur état civil, leurs centres d'intérêt, et retrouver les fiches des autres étudiants sur le réseau de l'université. Les premiers inscrits furent des rejetons d'une aristocratie internationale. Seconde naissance du site, plus importante, le 5 septembre 2006, Mark Zuckerberg ajoute à Facebook le *news feed*, en français le fil d'actualités, une fonctionnalité qui permet aux utilisateurs d'être informés sans cesse de ce que leurs amis font sur le site. Il n'est plus nécessaire d'aller sur le site pour chercher des informations sur les gens qui vous intéressent, vos amis, ce sont elles qui viennent à vous. Leurs moindres faits et gestes sur le réseau vous sont connus. *Plus besoin de regarder par le trou de la serrure, la vie des "amis" est exposée au grand jour.*

Cette nouveauté accélère la progression du site qui sortira du cadre universitaire. Facebook vise les Etats-Unis et le monde. En moins de trois ans, Facebook devient la planète phare de la galaxie de la toile informatique. Autour de lui gravitent beaucoup d'autres réseaux sociaux, mais aucun ne semble plus pouvoir rivaliser. Début 2009, Facebook compte plus de 200 millions d'utilisateurs dans le monde. En 2010, 500 millions de personnes y sont inscrites.

Percée à travers le monde

Les journalistes ont préparé la voie : ils sont arrivés en masse sur Facebook et MySpace dès 2007 et, depuis, ont multiplié les articles sur les réseaux sociaux. Comme la presse écrite, les journaux radiophoniques et télévisés ont relayé cette mode. Grâce à cette publicité gratuite, Facebook, MySpace, Skyblogs, Twitter (...) ont pris une toute autre ampleur. Pas un mois ne passe sans qu'un nouveau réseau social ne se forme.

Les dangers des réseaux sociaux

Mais, il ne se passe une semaine sans que les mass média n'en rapportent les dérapages... En Helvétie, à Porrentruy, une Juras-

sienne de 28 ans en a fait la triste expérience : *Son profil Facebook a été détourné, sa vie tourne au cauchemar*, titrait l'hebdomadaire romand *L'Illustré* du 13.01.2010. Ses images et ses renseignements sur Facebook ont été piratés pour la faire passer pour une prostituée sur deux sites érotiques. Durant les fêtes, des liens furent envoyés vers ces annonces à tous ses amis sur Facebook... L'usurpation d'identité existe



sur les réseaux sociaux, au même titre que le mensonge et l'enjolivement de ce qu'on est. N'oublions pas que les utilisateurs sont souvent victimes de leurs propres actions, de leur naïveté. Risques pour les mineurs, escroqueries, usurpations d'identité, utilisation commerciale de données privées... Les auteurs révèlent dans ce livre tous ces dessous de Facebook et des autres réseaux. Mais les réseaux sociaux donnent une autre dimension à la diffamation, voire à l'incitation à la haine ou à la violence. Ne nous croyons pas à l'abri : *l'usurpation d'identité ne concerne pas seulement les stars. Prendre l'identité de quelqu'un d'autre sur les réseaux sociaux est extrêmement facile et plusieurs personnes en ont fait la triste expérience. En décembre 2007, une entreprise pornographique canadienne est parvenue à pirater le compte de 200 000 utilisateurs de Facebook... Vecteurs de haine, sources de violences, outils plébiscités par les escrocs et les pirates informatiques, les réseaux sociaux rassemblent, à eux seuls, une bonne partie des maux de notre société.* Mais le plus grave de ces dangers, que tout utilisateur accepte de courir, c'est de brader son « droit à l'image ». *La question du dévoilement de soi sur Internet se pose et l'on commence tout juste à prendre conscience des dérives qui peuvent l'accompagner. A croire que, sur Internet et parti-*

culièrement sur les réseaux sociaux, le droit à l'image n'existe plus. Car, si la politesse voudrait qu'avant de publier une photographie, on demande au sujet son accord, à l'heure de Facebook, personne ne le fait. Paradoxalement, dans nos démocraties, on n'apprécie pas d'être « fichés » par l'Etat. Ainsi, les Français se sont opposés au projet de fichier Edvige (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale, fichier policier créé le 27 juin 2008 et destiné à la Direction centrale du renseignement intérieur, DCRI) qualifié de liberticide, nombre d'entre eux se confient sans pudeur, en textes et en images, sur un site qui peut très facilement être utilisé contre eux par la police et la justice, avec toute la puissance de l'Etat ». Cela s'explique : « Si les fichiers de Facebook ou MySpace font moins peur, c'est parce qu'ils sont le fait d'entreprises privées et non des Etats eux-mêmes ». Cependant, selon le magazine *Consumer Reports*, un peu plus de la moitié des adultes utilisant des réseaux sociaux sur Internet publient des « informations personnelles sensibles », telles que des photos d'enfants ou des dates d'anniversaires. Pour l'heure, nombre d'internautes ne tiennent pas compte, faute d'avoir utilisé les outils de privatisation, les conséquences que peut avoir ce qu'ils révèlent sur un réseau social.

Aux internautes de comprendre que rien ne garantit la maîtrise des informations qu'ils publient sur les réseaux. Pas même le droit. Avec les réseaux sociaux, les "cybergaffes" prennent une toute autre ampleur, notamment parce que l'on oublie un peu vite qui l'on a accepté dans son réseau et, surtout, qui peut avoir intérêt à relayer l'information qui pourra vous nuire.

Une fausse gratuité

Car il ne faut pas oublier que « tout se paie, et si ces sites sont gratuits, ils doivent bien trouver un moyen pour gagner de l'argent ». Le site a dû investir dans des serveurs pour héberger la quantité astronomique de données que lui envoient les internautes. Et chaque mois, les factures pleuvent : plusieurs millions de dollars pour entretenir ces serveurs, payer la bande passante, l'électricité... Olivier Levard et Delphine Soulas ont interrogé sociologues, avocats, policiers, psychanalystes, et bien sûr, les dirigeants de ces sites ainsi que ceux qui en ont été victimes. Ils nous dévoilent la face cachée des réseaux sociaux : Facebook et Myspace gagnent de l'argent en vendant les profils des internautes !

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

Si les gens ont envie d'échanger une fausse gratuité contre un dévoilement de soi, c'est leur problème, mais il faut qu'ils soient conscients de ce qu'ils donnent, non seulement à travers leur profil, mais aussi en surfant ou en s'inscrivant à des applications sur Facebook. La plupart servent, en réalité, à récupérer des données personnelles : elles sont construites comme ça et se rémunèrent comme ça, lance Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée du développement du numérique (p. 154). Il faut bien avouer que Facebook est une drogue. Et même ceux qui pensent que le site n'a pas grand intérêt deviennent souvent accros. Cette addiction, Facebook a su l'entretenir. C'est la servitude volontaire version troisième millénaire... Et cet engouement s'explique par une envie de communiquer intégrée dans l'Histoire.

Une fausse amitié, par simple clic

En 1942, Antoine de Saint-Exupéry écrivait dans *Le Petit Prince* : Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Les réseaux sociaux ont inventé l'amitié immédiate, en un clic. Sur Facebook ou MySpace, les internautes ont en moyenne entre 130 et 150 amis, rien que ça. C'est trente fois plus que dans la "vraie" vie (étude de 1997 de l'Insee : la moitié des français compte, au plus, quatre amis, tandis que les 10 % les mieux pourvus en ont au moins quinze).

Différence entre l'amitié virtuelle des réseaux sociaux et la vie réelle : ces personnes à qui l'on dit bonjour lorsqu'on les croise dans la rue, au bureau, dans une soirée, ces relations que l'on salue d'un sourire ou d'un mouvement de tête. Certes, la plupart des internautes ne sont pour autant pas dupes de ce grand marché d'amis. Mais les réseaux sociaux, c'est au fond souvent une histoire d'ego. Comme nos parents le faisaient autrefois avec les timbres ou les papillons, la génération Web s'est donc mise à collectionner, à engranger, les relations en ligne.

Avant, la journée finie, chacun rentrait chez soi et les brimades s'arrêtaient. Le temps d'une soirée du moins, le temps des vacances. Aujourd'hui, on continue d'être persécuté, même quand on est chez soi, via Facebook, explique Véronique Fima d'Action Innocence. Face à la multiplication des cas de "cyber-intimidation" et de harcèlement en ligne, particulièrement chez les mineurs, les Etats-Unis envisagent de durcir leur législation... Mais n'est-ce pas la nécessaire reconnaissance d'un mal que les réseaux sociaux ne font qu'amplifier ?

S'inscrire sur un réseau social ?

Vous accordez à Facebook le droit irrévocable, perpétuel, non-exclusif, transférable et mondial (avec l'autorisation d'accorder une sous-licence) d'utiliser, copier, publier, diffuser, stocker, exécuter, transmettre, scanner, modifier, éditer, traduire, adapter, redistribuer n'importe quel contenu déposé sur le site. Phrase ayant été ajoutée en février 2009 dans les conditions d'utilisation de Facebook et provoqué des inquiétudes parmi les utilisateurs, le site est rapidement revenu aux anciennes conditions pour éviter la polémique...

Pour les responsables des réseaux sociaux, la peur engendrée par les réseaux sociaux viendrait d'une minorité réactionnaire qui vit hors de son temps et à qui ses propres démons font rejeter l'avenir... Ces angoissés du changement existent sans doute, mais ne voir qu'eux est un peu réducteur. Pendant cette enquête, les dirigeants des réseaux sociaux eux-mêmes nous ont donné de multiples raisons de nous méfier de leur entreprise.

Le rôle et le devoir des parents

Pour les auteurs du livre, il y a un savoir-vivre numérique et une nécessaire politesse des réseaux sociaux. Cette éducation est le rôle des parents. Forces de l'ordre, avocats, experts en sécurité informatique... tous sont d'accord pour dire que ce qu'il faut, c'est prévenir. Que chacun ait conscience des risques qu'il prend pour en limiter les effets. Pour eux, tout parent a le devoir de surveiller (un minimum) ce que fait son enfant en ligne.

Tout le monde a sa part de responsabilité, à commencer par les parents. A eux de faire prendre conscience à leurs enfants que ce n'est pas parce que l'on est derrière son écran, que l'on croit son identité cachée, protégée par l'anonymat qu'offre Internet, que l'on peut tout se permettre et que l'on ne risque rien.

Nouvelle source de danger

Alors que sur les blogs, les parents peuvent surveiller ce que leurs enfants font, l'accès à la page n'étant pas restreint, désormais, il faut avoir été accepté par l'enfant pour pouvoir voir ce qu'il écrit sur Facebook, à qui il parle... Mais quel adolescent ira naturellement se lier avec ses parents sur un réseau social ? Ce n'est pas le but de tels sites. Puissent les internautes résister à la tentation de la gratuité – qui les pousse à brader leurs données personnelles – et ne pas oublier que, plus que jamais dans l'ère numérique, le droit à la vie privée est un combat permanent. Facebook a annoncé le 5 mai 2010 qu'il avait désactivé momentanément son service de messagerie instantanée, le temps de remédier à un problème qui rendait publiques des conversations

privées... Ce problème sur la confidentialité des échanges sur Facebook intervient alors que le site fait face à des critiques croissantes pour des atteintes présumées à la vie privée de ses utilisateurs, depuis qu'il a commencé à leur permettre, il y a quelques mois, de commenter des pages internet de sites partenaires.

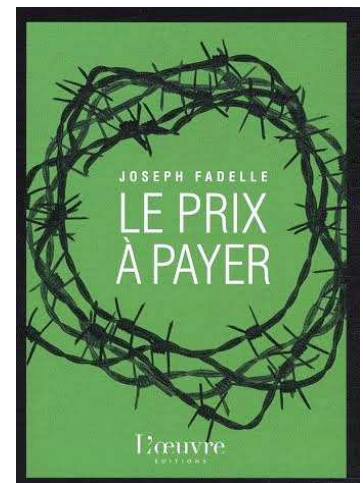
N'allez surtout pas vous inscrire sur Facebook « juste pour voir » ou « pour surveiller votre enfant ». Ce livre vous met la vérité en face.

Résumé de M. l'abbé Serres-Ponthieu

Note de lecture

Mohammed Moussaoui, jeune Irakien, fils aîné d'une grande famille chiite, se destine à la vie aisée d'un homme d'affaires. Sa voie est toute tracée. À 23 ans, il ne peut plus échapper au service militaire qu'impose à l'époque le régime de Saddam Hussein. Son voisin de chambrée, Massoud, est chrétien. Entre les deux jeunes gens se noue une amitié paradoxale, qui n'exclut pas le débat idéologique et religieux. Étonné par la foi douce et vivante de Massoud, Mohammed cherche à la soumettre à la critique. Mais Massoud est prudent, et c'est Mohammed qui va revenir transformé à la maison. Il désire devenir chrétien. Obligé de se cacher pour vivre sa foi, sa famille finit par découvrir son secret. Une fatwa est lancée contre lui. Emprisonné, battu, banni par les siens, Mohammed quitte l'Irak pour la Jordanie. Retrouvé à Amman par ses frères et son oncle, il échappe par miracle à la mort. Leurs balles, tirées à bout portant, le blessent mais ne le tuent pas. En lisant l'histoire de Mohammed devenu Joseph au péril de sa vie, on ne peut s'empêcher de se souvenir de ce passage de l'Évangile de Luc : « Vous serez livrés même par vos parents, vos frères, votre famille et vos amis, et ils feront mettre à mort certains d'entre vous. Vous serez détestés de tous, à cause de mon Nom. Mais pas un cheveu de votre tête ne sera perdu. C'est par votre persévérance que vous obtiendrez la vie. »

Sur votre table de Presse, 18 €



Autres annonces...

Les CATECHISMES A VERAC

reprendront le mercredi 15 septembre : pour les enfants de 7 à 12 ans à 14h30. L'abbé de Lestrange envisage de donner un cours séparément pour les 12-15 ans s'il y en a plusieurs, le mercredi après-midi, voire le 1^{er} samedi du mois : n'hésitez pas à lui faire signe et à remplir les fiches d'inscription.

Le COURS POUR LES ETUDIANTS

aura lieu cette année tous les 15 jours à la salle Pie XII de la chapelle Notre-Dame du Bon-Conseil à 19h30, les mercredis hors vacances scolaires.

Le sujet sera cette année l'**APOLOGETIQUE** : Comment défendre ma foi face à un incroyant ? Qu'est-ce qui prouve que la Bible est vraie ? L'Existence de Dieu est-elle prouvée ? Les miracles, les prophéties, la perpétuité de l'Église à travers les siècles...

Nous reprendrons le mercredi 29 septembre. Si des personnes non étudiantes désirent se joindre à ce cours, elles peuvent le faire.

A chaque fois, chacun peut amener un petit quelque chose pour prendre un verre à l'issue du Cercle.

Dans le but de donner de l'ampleur à ce cercle et à l'instruction des étudiants, des **conférences publiques** seront données par Gérard Puechmorel à Bruges, lors du 1^{er} trimestre. Il s'agit d'un réalisateur de documentaires télévisés ; le thème de ces conférences sera sur l'image, l'audiovisuel, forces et dangers...

La première conférence aura lieu le mercredi 20 octobre ; ces conférences seront ouvertes à tous. Si vous voulez qu'on vous envoie l'annonce de chaque conférence pendant cette année, vous pouvez la recevoir par e-mail en demandant à l'abbé de Lestrange ou en donnant votre adresse à « adlestrange@yahoo.fr ».

Les GIRONDINS DE BRUGES

ont maintenant 1 an ! Il s'agit d'une modeste (pour l'instant) équipe de foot qui rassemble très sympathiquement des garçons et des hommes de 7 à 77 ans ! Ces **parties de football** ont lieu les dimanches après-midi au prieuré. Si souhaitez être informé à chaque fois des dates des matchs, vous pouvez contacter l'abbé de Lestrange ou envoyer votre adresse à « adlestrange@yahoo.fr ». Bien sûr, ceux qui étaient déjà sur la liste vont être recontactés.

INTENTIONS de PRIERES

Nous confions à votre prière **les entrées** au Monastère bénédictin de Bellai-gue de M. Rémy Graff, et au Monastère des bénédictines de N.D. de Toute Confiance (Perdechat) de M^{lle} Quitterie Gilliot, ce mois de septembre.

Dates à retenir

- **Dimanche 5 septembre** : Rentrée.
- **Lundi 6 septembre** : Rentrée de Saint-Georges.
- **Vendredi 10 septembre** : Reprise des répétitions chaque vendredi : à 19h30, grégorien ; à 20h15 polyphonie. La chorale recrute, surtout sopranes et basses.
- **Mardi 14 septembre** : Conférence sur la Sainte Écriture par M. l'abbé Putois.
- **Mercredi 15 septembre** : Rentrée des catéchismes. Prendre auparavant contact pour inscription auprès des sœurs.
- **Dimanche 19 septembre** : 16h00 au prieuré, foot des Girondins de Bruges.
- **Lundi 20 septembre** : Reprise des Cours de doctrine pour les 14-18 ans à 20h00 à NDBC.
- **Dimanche 26 septembre** : Pèlerinage à l'Île Madame (voir tract).
- **Mardi 28 septembre** : Conférence S.E.
- **Mercredi 29 septembre** : Exposition du TSS au Prieuré dans le cadre de l'adoration perpétuelle. Reprise du Cercle des jeunes à 19h30 à NDBC. **Conf. du D^r Dickès : L'homme artificiel.**
- **Vendredi 1^{er} octobre** : Cercle de Saint Macaire à 20h30.
- **Lundi 4 octobre** : Réunion des anciens retraitants à 19h30 à NDBC.
- **Jeu-di 14 octobre** : Cercle des Foyers chrétiens. Venue du Général Legrier, président du M.C.F.
- **Samedi 16 octobre** : Récolle-ction des membres du Tiers-Ordre.
- **Dimanche 5 décembre** : Récolle-ction paroissiale.
- **Samedi 26 et dimanche 27 mars 2011** : Pèlerinage à Verdelaïs.
- **Dimanche 22 mai** : Kermesse du Prieuré.

Intentions de Messe

Les fidèles peuvent demander une intention de messe à date fixe, qui sera célébrée à la chapelle NDBC.

En dehors de ces messes à NDBC, les prêtres peuvent célébrer aux intentions que vous leur confiez lors des messes célébrées au Prieuré en semaine, mais sans forcément une date fixe.

Carnet Paroissial

à NDBC :

- **Ont été baptisés** : Clhoé Dubuis, le 3 juillet ; Timeo Terrade, le 21 juillet

à VERAC :

- **Première communion** : Arnaud de Champeaux, le 29 août.

- **A reçu les honneurs de la sépulture** : Marcel Wolff, le 5 août.

à SAINTES :

- **Première communion** : Sybille Monet, le 15 août 2010.

LES CHAPELLES

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche :

08h30 : Messe basse, puis chapelet.
10h00 : Messe chantée
18h30 : Messe basse

Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.

Lundi : ab. Serres-Ponthieu	Mardi : ab. Putois
Mercredi : ab. de Lestrangle	Jeudi : ab. Serres-Ponthieu
Vendredi : ab. Verdet	Samedi : ab. Putois

- **Chapelets** à 18h00 - Messe basse à 18h30, et jeudi à 8h30 : **Messe de l'école.**
(Vacances scolaires de l'Ecole Saint-Georges : se renseigner.)

- **Mardi (2^e et 4^e)** : 19h30, cours de doctrine : commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.

- **Jeudi (1 par mois)** : Cercles des Foyers chrétiens.

Contact : M. M^{me} Malherbe : 05.56.02.01.24.

- **Mercredi** : 18h30, Messe des jeunes et à 19h30, tous les 15 jours - conférence sur l'apologétique (ab. de Lestrangle).

- **1^{ers} vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration le vendredi jusqu'à 22h00).

- **Enfants de chœur** : *Gonzague Malherbe* : 06.59.04.86.99
- **Chorales grégorienne** : *Xavier Bontemps* : 06.28.20.07.29 et polyphonique : *Alexandre Lebrét* : 06.62.93.44.74
- **Orgue** : *M. de Lastours* : 05.56.67.51.22
- **Sacristains** : *M. Siacca* et *M. Ville* : 05.56.45.98.50
- **Propreté** : *M^{lle} Maryse Hinot* : 06.03.44.50.64
- **Fleurs** : *M^{lles} Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38
- **Procure** : *M^{lle} Maryse Hinot*.

CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00

1^{ers} vendredi et samedi du mois : Messe à 11h00

Desservant habituel : abbé de Lestrangle.

EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h, chapelet,

18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.

Desservant habituel : abbé Serres-Ponthieu.

COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)

Aumônerie : ☎ 05.56.63.22.41

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

1^{er} & 3^e dimanches du mois : 11h00 : Messe chantée.

ŒUVRES LOCALES

ECOLE SAINT-GEORGES

23, B^d Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat

Tél. : 05.56.08.86.37

- ◆ *Directrice académique* : Sœur Marie-Lucie
- ◆ *Aumônier* : M. l'abbé de Lestrangle.
- ◆ *Atelier Saint-Georges* : M^{me} Labrousse : 05.56.35.09.90

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois selon le programme donné, de 14h30 à 17h00. *Sœurs au Prieuré* : 05.56.57.56.85

FOYERS ADORATEURS

- ◆ *Contact* : M. Ville : 05.56.45.98.50

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

- ◆ *Contact* : Emilien Jolivet : 06.73.30.78.77

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 1^{er} lundi du mois à N.D. du Bon Conseil (19h30)

Contact M^e Pierre Andreau : 06.72.10.97.66

Aumônier : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES GODEFFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

Chef de groupe : M. Jean-Baptiste Rémy : 06.76.07.44.66

Aumônier : M. l'abbé Verdet

Troupe Saint-Gildas - Scouts : 12-18 ans.

- ◆ *Alexandre Lebrét* : 06.62.93.44.74

Patrouille Saint-Michel - Guides : 12-18 ans.

Meute Saint-François - Louveteaux : 7-12 ans

- ◆ *Clotilde Rémy* : 06.98.46.83.36

Ronde B^{se} Jacinthe - Jeannettes : 7 - 12 ans.

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN (GHR)

Chef de groupe : M^e Latour.

Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.

Le GHR est composé de 5 unités : la Clairière S^c Rose de Lima, la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^c Jeanne d'Arc, la Troupe Henri de la Rochejaquelein (THR), le Clan St Benoît.

- ◆ *Contact* Jean-François Barrère : 05.56.30.78.68

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél. : 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96 - Sœurs : 05.56.57.56.85.

En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (sf. Jeudi, Salut du T.S.S à 19h45)

20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

Rendez-vous et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.